

MASTER SOCIÉTÉS PLURIELLES
OPTION (DES) ORDRES POLITIQUES ET
NORMATIFS

SEMESTRE D'AUTOMNE 2022

Table des matières

Informations générales	3
Conseil aux études	3
Secrétariat	3
Récapitulatif des modules par voie d'étude	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Inscriptions – désinscriptions aux unités d'enseignement	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Délais d'inscription pour le semestre d'automne 2020.....	4
Examens	4
Délais pour les examens des unités rattachées au semestre d'automne 2020... Erreur ! Signet non défini.	
Examen de fin de première année.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Travaux écrits	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Travaux de séminaire	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Travail de Bachelor	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Informations pour clore le programme d'étude	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

Informations générales

Page Anthropologie sociale	https://www3.unifr.ch/anthropos/fr/
Plan d'études, règlements et offre de cours pour le Master Sociétés plurielles, option (Dés)Ordres politiques et normatifs	https://www3.unifr.ch/lettres/de/studium/kurse-und-examen/abgabe-und-verteidigung-masterarbeit/ ATTENTION : veuillez prendre connaissance du règlement de la faculté. Pour les étudiants ayant débuté les études avant le SA19, consultez également les dispositions transitoires
Délais d'inscription aux enseignements et examens	http://www3.unifr.ch/anthropos/fr/etudes/examens.html ATTENTION : les dates d'examen seront publiées sur le site internet durant le semestre
Examens	https://www3.unifr.ch/anthropos/fr/etudes/examens.html
Guide des travaux écrits	https://www3.unifr.ch/anthropos/fr/assets/public/files/info-etudes/2018_Wegleitung_Anthropos-fr.pdf
Mobilité Benefri	https://www3.unifr.ch/anthropos/fr/etudes/mobilite.html http://www.unifr.ch/go/admission/fr/unifr/benefri
Renseignements généraux concernant l'administration, le conseil, les loisirs et la vie à Fribourg	https://www3.unifr.ch/uni-info/fr/
Uni-Social	https://www.unifr.ch/uni/de/organisation/acad/uni-social/dienstleistungen.html

Conseil aux études

Master Anthropologie sociale (FR) – réception sur rendez-vous

Dr. Andrea Boscoboinik

PER21 – Bureau G333

026 300 78 45

andrea.boscoboinik@unifr.ch

Secrétariat

Annabel Andrey Bissig – Réception Lu 8h30-16h, Ma 8h30-16h, Je 8h30-11h ONLINE

PER 21 – Bureau G309

026 300 78 42

annabel.andreybissig@unifr.ch

Veillez communiquer les informations suivantes au secrétariat :

- Changement de branche
- Interruption des études

- Impossibilité de se présenter à un examen
- Clôture de programme d'étude en anthropologie sociale

Inscriptions - désinscriptions aux unités d'enseignement

Les inscriptions aux unités d'enseignement (cours, séminaire, travail écrit, cycle de conférence, ...) sont obligatoires pour pouvoir s'inscrire à l'examen de l'unité d'enseignement qui permet d'acquérir les crédits ECTS. Ces inscriptions doivent impérativement se faire sur Myunifr.ch dans les délais fixés par la Faculté. Vous trouverez ces informations dans [Myunifr](#) et sur le site de la [Faculté des Lettres et des sciences humaines](#).

Il est possible de se désinscrire d'une unité. Pour les étudiants qui ne souhaitent plus suivre une unité pour laquelle il/elle est inscrit-e, il est impératif de procéder à la désinscription de l'unité sans quoi l'étudiant-e risque un échec définitif au bout des 4 sessions d'examen (cf. Règlement de la Faculté pour les conséquences). Cette désinscription n'est toutefois possible que si l'étudiant-e n'est pas encore inscrit-e à l'examen de l'unité.

Aucune inscription hors-délai ne sera prise en compte. Seuls les étudiants inscrits aux examens peuvent y participer. Cette inscription à l'examen de l'unité d'enseignement permet l'acquisition des crédits ECTS.

Afin de vous inscrire dans les modules corrects, veuillez consulter l'[offre de cours](#) par voie d'études publiée sur notre page internet.

Délais d'inscription pour le semestre d'automne 2022

Inscription aux unités d'enseignement (cours, séminaire, cours-bloc, travaux écrits)	12.09.2022 – 14.10.2022
Annulation de l'inscription aux unités d'enseignement (uniquement pour les unités du SA21)	12.09.2022 – 11.11.2022
Inscription aux examens de la session de printemps 2021	12.09.2022 – 11.11.2022
Annulation des inscriptions aux examens	12.09.2022 – 16.01.2023

Examens

Les inscriptions aux examens peuvent être annulées jusqu'à 7 jours avant la session d'examen. Si l'étudiant-e ne se présente pas à l'examen ou qu'il/elle ne rend pas le travail écrit dans les délais, alors qu'il/elle est inscrit-e à l'examen, il/elle obtiendra un échec. L'étudiant-e qui n'est pas inscrit-e à l'examen ne pourra pas s'y présenter.

L'étudiant-e a 2 tentatives pour réussir un examen ou un travail écrit lors des 4 sessions consécutives suivant directement la fin du semestre. Pour les détails, veuillez consulter les [différents règlements](#).

Vous trouverez les [informations concernant les sessions d'examen](#) sur la page internet du Decanat.

Travaux de séminaire

La remise des travaux est fixée à 6 semaines après la fin du semestre.

Veillez consulter le [« Guide pour la rédaction des travaux écrits »](#) pour rendre vos travaux conformément aux directives.

Délais pour rendre les travaux de séminaire du semestre d'automne 2022

- 31.01.2023 (session d'hiver 2023)
- 15.07.2023 (session d'été 2023)
- 15.10.2023 (session d'automne 2023)
- 31.01.2024 (Session d'hiver 2024)

Module Mémoire de Master

Ce module (30 ECTS) comprend le mémoire de Master et la soutenance. Le mémoire se fonde sur des approches présentées dans le cadre des enseignements du programme et est effectué à partir d'une enquête empirique. Le sujet est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire. Il fait l'objet d'une soutenance. Le travail de Master et la soutenance sont évalués par deux notes distinctes.

[Les informations pour le dépôt du travail](#) de Master sont publiées par le décanat.